

FORMATIONS AIEED-2023



Lieu : FIAP-PARIS

30 Rue Cabanis,

75014 Paris - + 33 01 43 13 17 00

Association Loi 1901 - SIRET : 439 593 575 00020 APE 913E

Organisme de formation enregistré sous le N° 84740409474 auprès du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

AIEED : Internet : www.aieed.eu E. mail : jose.balbuena@free.fr

Du lundi 26 Juin 2023 10h00 au mercredi 28 juin 2023 à 17h00

Association Loi 1901 - SIRET : 439 593 575 00020 APE 913E

Organisme de formation enregistré sous le N° 84740409474 auprès du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

AIEED : Internet : www.aieed.eu E. mail : jose.balbuena@free.fr

THEMES A TRAITER

LES METHODES SCIENTIFIQUES AIEED

M. Jose BALBUENA, Expert près la cour d'appel de Versailles

- Méthodes scientifiques AIEED à utiliser dans l'analyse de manuscrits.
- Méthodes scientifiques AIEED à utiliser dans l'analyse de documents.

EXAMEN D'ECRITURES ALTÉRÉES PAR DES PATHOLOGIES

Madame Sandrine LEFRANC LOISEL - Experte près la cour d'appel de CAEN - Agréée par la Cour de cassation - Experte devant la Cour Pénale Internationale - Experte près la cour administrative d'appel de NANTES

ÉCRITURES DES GAUCHERS

Madame Valérie THEISMANN - Experte près la cour d'appel de REIMS

SIGNATURES ARABES

Monsieur Brahim HMICH - Expert à la Cour de Justice de CASABLANCA (Maroc)

ETUDES SCIENTIFIQUES DE DOCUMENTS AIEED LES CRITÈRES AIEED

- Le rapport d'analyse scientifique selon les critères AIEED.
- Les preuves scientifiques à inclure dans le rapport d'expertise.
- Les précautions à prendre lors de la rédaction du rapport.

Objectifs des formations

Maîtriser les techniques scientifiques afin de pallier aux difficultés inhérentes aux expertises les plus complexes, qu'elles soient graphiques ou documentaires.
Chaque objectif figure en marge de chaque matière enseignée.

Méthodes utilisées

Partie théorique des cours en visio-conférence.
Partie pratique en laboratoire.

Dispositions spécifiques à la formation

PRÉREQUIS

Ce cycle de formations est accessible aux membres de l'AIEED, aux experts(es) agréés(es) auprès des juridictions françaises et étrangères, à toute personne justifiant d'une formation dans notre discipline et d'une demande d'inscription auprès d'une cour d'appel.

1	Formation concernant la catégorie B-01 : Ecritures B-01.01 : Documents et écritures	Prérequis : - Experts agréés en exercice ; - Personnes ayant fait une demande d'inscription à une Cour d'Appel classée B-01.01 ; - Personnes titulaires d'un diplôme universitaire
2	Formation concernant la catégorie G-12 : Investigations scientifiques et techniques G-12.3 : Documents et écritures	Prérequis : Experts agréés près les tribunaux France/Etranger - Personnes ayant terminé le cours B-01.01 - Personnes ayant fait une demande d'inscription à une Cour d'Appel classée G-12.3

FRAIS D'INSCRIPTION

Possibilité de s'inscrire à l'une ou l'autre journée de formation ou à l'intégralité des formations.

Pour les membres l'AIEED : **450 € (ou 150 € par journée)**

Pour les membres venant de l'étranger : **300 € (ou 100 € par journée)**

Pour les non - membres AIEED : **510 € (ou 170 € par journée)**

ATTESTATION DE STAGE

Une attestation certifiera la participation à cette formation.

CONVENTION DE FORMATION

Pour la France, les frais des cours et ateliers sont remboursables auprès de votre organisme de gestion des fonds de formation (depuis la certification Qualiopi).

PROGRAMME

Le lundi 26 juin 2023

de 9h30 à 11h30

ÉCRITURES DES GAUCHERS

Formation dispensée par Madame Valérie THEISMANN - Experte près la cour d'appel de REIMS.

Objectif de la formation : mise en évidence des indices graphiques permettant l'identification d'un scripteur gaucher.

14h30 à 18h00

RAPPORT AIEED D'ANALYSE SCIENTIFIQUE DE MANUSCRITS

Formation dispensée par M. Jose BALBUENA, Expert près la cour d'appel de Versailles

- Synthèses de 23 méthodes d'analyse de manuscrits/documents selon les critères AIEED.
- Les preuves scientifiques à inclure dans le rapport.
- Les précautions à prendre lors de la rédaction du rapport.

Objectif de la formation : connaître comment produire un rapport d'expertise judiciaire avec les 23 méthodes scientifiques AIEED.

Le mardi 2è juin 2023

de 9h30 à 11h30

EXAMEN D'ÉCRITURES ALTÉRÉES PAR DES PATHOLOGIES

Formation dispensée par Madame Sandrine LEFRANC LOISEL – Experte près la cour d'appel de CAEN - Agréée par la Cour de cassation - Experte devant la Cour Pénale Internationale – Experte près la cour administrative d'appel de NANTES

Objectif de la formation : parfaire l'identification de faux sur les écritures altérées.

14h30 à 18h00

RAPPORT AIEED D'ANALYSE SCIENTIFIQUE DE MANUSCRITS

M. Jose BALBUENA, Expert près la cour d'appel de Versailles

- Synthèses de 23 méthodes scientifiques AIEED à utiliser dans un rapport d'expertise.
- Utilisation de particularités d'identification AIEED dans les signatures.
- Utilisation de particularités d'identification AIEED dans les écritures.

Objectif de la formation : **Objectif de la formation** : connaître comment produire un rapport d'expertise judiciaire avec les 23 méthodes scientifiques AIEED.

PROGRAMME

Le mercredi 28 juin 2023

de 11h30 à 12h30

SIGNATURES ARABES

Formation dispensée par Monsieur Brahim HMICH - Expert à la Cour de Justice de CASABLANCA (Maroc)

Objectif de la formation : maîtriser les protocoles relatifs à ces expertises spécifiques de la langue arabe.

14h30 à 18h00

RAPPORT AIEED D'ANALYSE SCIENTIFIQUE DE MANUSCRITS

Formation dispensée par M. Jose BALBUENA, Expert près la cour d'appel de Versailles

- Synthèses de 23 méthodes scientifiques AIEED à utiliser dans un rapport d'expertise.
- Utilisation de particularités d'identification AIEED dans les signatures.
- Utilisation de particularités d'identification AIEED dans les écritures.

Objectif de la formation : connaitre les méthodes scientifiques AIEED et les particularités d'identification de manuscrits afin de les intégrer dans un rapport d'expertise judiciaire.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Conformément aux dispositions contenues dans la procédure Qualiopi un questionnaire sera à compléter avant et après la formation pour chaque participant.

Evaluation du stagiaire avant la formation

Comment estimez-vous votre niveau de compétence dans les domaines suivants :

	Acquis	Non acquis	À certifier
23 METHODES AIEED: ANALYSE DE DOCUMENTS			
MEPRI : Mise en Évidence de la Pression			
Comparaison Homocinétique / Homographique			
Comparaison Homocinétique / Hétérographique			
Mise en évidence de l'inconscient dans l'écriture			
L'identification virtuelle			
Analyse des réactions inconscientes			
Utilisation de l'énergie lumineuse dans la discrimination des couleurs			
Particularités d'identification des manuscrits			
Intervention des réflexes graphiques dans l'acte scriptural			
Analyse et classification des encres			
Accentuation négative des couleurs			
Conditionnement suggestif dans le prélèvement d'écritures			
Les réflexes graphiques conditionnés dans l'identification des anonymes			
Analyse utilisant des lumières métamères			
Analyse utilisant la luminescence chromatique			
Rédaction de rapports d'expertise complexes			
Analyse des sillons de croisement de traits			
Analyse de croisement de traits avec lumières métamères			
Analyse de croisement de traits avec luminescence chromatique			
Analyse de croisement de traits utilisant la migration invisible des encres			
Analyse de croisement de traits utilisant la migration visible des encres			
Datation d'encres analysant la décoloration d'une encre liquide			
Analyse chimique des composants luminescents d'encres			

Accessibilité

Les infrastructures de l'Impérial Palace disposent d'une accessibilité aux personnes en situation de handicap (salles de conférence et chambres).

Bien vouloir nous aviser de votre situation de handicap de façon à prendre les dispositions nécessaires pour adapter les conditions matérielles (exemple : tables amovibles pour mettre à niveau le matériel) auprès de la MDPH (Maison des personnes en situation de handicap) ou l'association spécialisée (APF France Handicap) pour personnes en situation de handicap moteur).

Dispositions sanitaires

Toutes les dispositions sanitaires et mesures préventives seront mises en œuvre conformément aux instructions gouvernementales du moment.

Le Président

